

Conseils à l'intention des employés pour créer un endroit favorable à l'allaitement maternel

Voici quelques gestes à poser pour aider une mère allaitante à se sentir plus à l'aise :

- Si vous accueillez une mère accompagnée d'un bébé ou d'un jeune enfant, demandez-lui où elle aimerait s'asseoir. Permettez-lui de choisir une table où elle se sentira à l'aise d'allaiter si elle le désire.
- Parlez-lui gentiment et posez-lui des questions au sujet de l'enfant.
- Si vous voyez une mère en train d'allaiter, établissez le contact visuel avec elle pour lui montrer que vous êtes à l'aise avec l'allaitement et que vous l'appuyez à cet égard.
- Si l'espace le permet et qu'elle le demande, offrez à la mère un endroit propre où elle pourra allaiter en toute discrétion (de grâce, ne l'envoyez pas à la salle de bain!).

Si un client exprime des préoccupations à l'égard d'une femme qui allaite en public :

- Expliquez-lui que votre restaurant est un établissement familial favorable à l'allaitement maternel.
- Expliquez-lui que le droit d'une femme à allaiter en public n'importe où, n'importe quand, est protégé par la Charte canadienne des droits et libertés.
- Pour souligner le fait qu'allaiter son enfant est un droit, offrez au client, et non à la mère, de changer de table.

Posez cet autocollant à l'entrée, à la réception ou à la caisse de votre établissement.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'allaitement, visitez le site Web suivant :

http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/gens_en_sante/content/allaitement_maternel_initiative.html